

# FORMATION INITIALE BENEVOLES

Dans l'offre de formations proposée par l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) tout au long de la saison, on y retrouve également les **formations initiales à l'arbitrage spécifiques pour les bénévoles de club.**

Une formation de 6h mise en place par les Districts est dispensée afin de devenir « **Arbitre de Football Bénévole** ». Le candidat arbitre doit-être majeur, licencié dans un club et souhaiter se former à l'arbitrage afin d'officier sur les rencontres dans son club. Suite à sa certification, il aura priorité pour arbitrer des **rencontres de son club** en cas d'absence d'arbitre officiel désigné. Le module est commun pour les arbitres centraux et les assistants, exceptés sur la partie "ateliers terrains" qui est distincte.

## PARTIE THEORIQUE

**Etude de la loi 3 "Joueurs" : 15 minutes**

**Etude de la loi 5 "Arbitre" : 45 minutes**

**Etude de la loi 11 "Hors-Jeu" : 45 minutes**

**Etude de la loi 12 "Fautes et Incorrections" :  
15 minutes**

**Etude de la loi 13 "Coup Francs" : 30 minutes**

## ATELIERS EN SALLE

**Travaux de groupes : 30 minutes**

Les Fautes de mains

Les Fautes de dernier défenseurs

Les Fautes de duels

**Restitution des travaux de groupe : 45  
minutes**

**Etude des "placements et déplacements" : 30  
minutes**

## ATELIERS SUR LE TERRAIN

**ATELIERS ARBITRE CENTRAL : 60 minutes**

La prise de décision : Cartons

La prise de décision : Penalty

La gestuelle

**ATELIERS ARBITRES ASSISTANTS : 60  
minutes**

Le jugement du hors jeu filmé

La passe à 10 du hors jeu

Les signalisations

## TESTS - EVALUATIONS

**QUIZ VIDEO : 15 minutes**

10 questions vidéos

**TEST THEORIQUE : 30 minutes**

10 questions lois du jeu (QCM)

ATTESTATION DE FORMATION AU TERME DE LA FORMATION.  
FRAIS D'INSCRIPTION 30 € POUR LES 6 HEURES DE FORMATION + FRAIS DE REPAS.